

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Gendarmerie de l'armement

**Décision n° 1831 du 17 octobre 2011 portant promotion de sous-officiers de réserve
de la gendarmerie de l'armement**

NOR : IOCJ1122616S

Le commandant de la gendarmerie de l'armement,

Vu le code de la défense ;

Vu la décision n° 1830 du 17 octobre 2011 (NOR : IOCJ1122615S),

Décide :

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Article 1^{er}

L'adjudant de réserve dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef de réserve le 1^{er} décembre 2011 :

Espardeillier Alain	Nigend : 89 260
---------------------	-----------------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs de réserve dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant de réserve le 1^{er} décembre 2011 :

Gabet Alain	Nigend : 13 798
Masevski Olivier	Nigend : 252 148

Article 3

Les gendarmes de réserve dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef de réserve le 1^{er} décembre 2011 :

Gradisnik Alice	Nigend : 209 106
Robert Nicolas	Nigend : 252 730

Fait le 17 octobre 2011.

Le colonel,
commandant la gendarmerie de l'armement,
C. FRITSCH